

BULLETIN D'INFORMATION N°1

1 Rappel des modalités de sélection

1.1 Compétition de sélection

Les compétitions de sélection Senior, U23 et U21 sprint et classique 2020, auront lieu à Vigeois, du 18 au 20 mars 2020 pour toutes les épreuves individuelles et d'équipages C1D, C1H, K1D, K1H, C2H. Pour les catégories C1H et K1H, les sélections comprennent 3 courses : 2 sprints, 1 classique. Pour les catégories C1D, K1D, et C2H les sélections comprennent 2 courses : 1 sprint et 1 classique.

Récapitulatif course / catégorie

Catégorie	Sprint N° 1	Sprint N° 2	Classique
Kayak Homme	×	×	×
Canoë Homme	×	×	×
Kayak Dame	×		×
Canoë Biplace Homme	×		×
Canoë Dame	×		×

Parcours prévisionnels Vigeois :

- Sprint: entre les deux ponts de Vigeois: 1 minute de course
- Classique: viaduc du pont de l'autoroute - Vigeois 12 minutes course

Les dates et les programmes de ces courses peuvent être modifiés en fonction des conditions extérieures.

1.2 Conditions de participation

a) Conditions administratives

- Etre titulaire de la licence Canoë Plus 2020,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- S'inscrire sur le site de la FFCK avant le jeudi 12 mars 2020. Coût d'inscription est de 10€ par bateau et par course.

b) Conditions sportives

- Les sportifs listés élite et senior, quelle que soit leur embarcation de mise en liste peuvent s'inscrire aux courses de sélections
- Puis seul(e)s les sportifs qui entrent dans les quotas d'accès suivant pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection de Vigeois :

K1H	K1D	C1H	C2H	C1D
15	12	12	8	8

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national au mardi 10 mars 2020, à l'issue du sélectif national classique de Lavault St Anne. Les sportifs listés Elite et senior sont comptabilisés dans ce classement.
- Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires à la compétition de sélection 2020 après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

1.3 Règlement des compétitions de sélection

Ce document est le règlement de compétition. Les points non traités dans celui-ci, sont soumis au règlement de la Fédération internationale de canoë en vigueur.

1.4 Liste de départ

a) Pour la course sprint N°1 et la course Classique

Groupe 1 – Sportifs hors listes.

Groupe 2 – Sportifs en liste Relève.

Groupe 3 – Sportifs en listes Senior et Elite.

L'ordre des départs à l'intérieur du groupe 1 se fera en ordre inverse du classement national toutes catégories, arrêté au mercredi 11 mars 2020.

L'ordre des départs à l'intérieur du groupe 2 et 3 se fera par tirage au sort dans chacun des groupes.

b) Pour la course sprint N°2 pour les catégories CH et KH.

La liste de départ sera identique à la course n°1 dans les catégories concernées.

1.6 Classements pour la sélection U21 et U23

Le classement sera réalisé à partir des deux ou trois courses de Vigeois en fonction des catégories. Pour chaque course, les compétiteurs marquent des points selon la répartition suivante :

Classement course	Points attribués
1 ^{er}	0
2 ^{ème}	3
3 ^{ème}	4
4 ^{ème}	5
...	...
10 ^{ème}	11

A l'issue des courses, le classement général est effectué avec l'ensemble des résultats des deux ou trois courses en additionnant les points attribués.

Un bateau qui ne prend pas le départ (DNS) sort automatiquement du classement de la course.

Un bateau qui prend le départ mais ne termine pas (DNF), ou disqualifié de la manche (DSQ) marque les points du dernier de l'épreuve plus un, quel que soit le nombre de bateaux arrivés.

1.7 Départage

En cas d'égalité au classement par points, le meilleur classement de la course classique sera pris en compte pour départager les embarcations. Si l'égalité persiste, le classement de la course sprint N°1 départagera, et enfin en cas d'égalité persistante c'est le classement numérique national après le sélectif de Lavault St Anne qui départagera.

2 PROGRAMME D' ACTIONS

La direction sportive a fait le choix de financer intégralement les compétitions de référence championnat du Monde et d'Europe pour l'ensemble des collectifs. Pour les autres actions de l'Equipe de France, une participation financière sera demandée à chaque sportif et est fixée à 20€ / jour/ pers. (Dans la limite de 150€/Pers/Action).

2.1 Programme d'actions Senior

- Championnat du monde Nantahala (USA) du dimanche 19 avril au jeudi 30 avril 2020,
- Coupe du Monde manche 1 à 4, 2 classiques et 2 sprints à Albright (USA) du vendredi 1^{er} mai au samedi 9 mai 2020,
- Coupe du Monde n°5 sprint à La Seu d'Urgell (ESP) du 11 au 13 septembre 2020.

2.2 Programme d'actions U21 et U23

Les sportifs U21 sont nés après le 1^{er} Janvier 1999.

Les sportifs U23 sont nés après le 1^{er} Janvier 1997

- Championnat d'Europe U23 Classique et Sprint, Solkan (SLO) du dimanche 15 aout au dimanche 23 aout 2020,
- Coupe du Monde n°5 sprint à La Seu d'Urgell (ESP) du 11 au 13 septembre 2020.

3 Programme des courses de sélections

Les horaires des courses sont donnés à titre indicatif. Les phases de course et le tableau d'accès en phase finale seront communiqués après la confirmation des inscriptions. Il est prévu d'effectuer les départs toutes les minutes.

	Matin		Après-midi			
Lundi 16.3.2020	9h00 - 14h00 Entraînement Officiel A partir de 14h00 Vérification matériel de navigation et équipement de sécurité au vieux pont de Vigeois			17h00 - 18h00 Réunion des chefs d'équipes et distribution des dossards au centre culturel de Vigeois	18h00 - 19h00 Apéritif des chefs d'équipes en présence du maire et des présidents du CD et CR au centre culturel de Vigeois	
Mardi 17.3.2020	9h00 - 14h00 Entraînement Officiel Vérification matériel de navigation et équipement de sécurité au vieux pont de Vigeois					
Mercredi 18.3.2020	Compétition Sprint N°1	9h00-9h30 Echauffement	9h45-11h45 Qualification manche 1	12h00-13h30 Qualification manche 2	14h30- 15h30 Finale	
Jeudi 19.3.2020	Compétition Sprint N°2	9h00-9h30 Echauffement	9h45-10h45 Qualification manche 1	11h15-12h30 Qualification manche 2	13h00- 13h45 Finale	
Vendredi 20.3.2020	Compétition Classique N°1	9h00-9h45 Echauffement	10h00-12h00 Course classique			

3.1 Niveau d'eau

Pour la période des sélections, le niveau d'eau sera stabilisé à hauteur de 15m³/s minimum sur la partie Gour noir – pont de Vigeois du 16 au 20 mars 2020.

Les lâchers sont de 02h à 7h (9h le mercredi) au droit du barrage de Peyrissac (30km en amont de Vigeois). En fonction des apports et des contraintes énergétiques, le débit pourra être supérieur à 15m³/s pendant la semaine. Nous donnerons lundi une tendance pour la semaine à partir des échanges locaux avec EDF.

3.2 Ordre des catégories

L'ordre des catégories s'effectuera en deux groupes :

- 1^{er} groupe K1D / C1H / K1H /C1D
- 2^e groupe C2H

3.3 Distribution des dossards

La distribution des dossards se fera à l'issue de la réunion des chefs d'équipe le lundi 16 mars au centre culturel de Vigeois.

Chaque chef d'équipe devra déposer une caution de 100€ à l'ordre de la FFCK.

Les sportifs gardent le même dossard pour l'ensemble des courses.

La restitution des dossards se fera à l'issue de la course du vendredi 20 mars à l'arrivée de la course classique.

3.4 Les instances de décision pendant les compétitions

- Composition du Comité de compétition :
 - Pierre-Michel CROCHET : Organisateur Technique
 - Patrick BECHTOLD : Juge Arbitre

- Composition du Jury d'appel :
 - Un représentant du DTN
 - Un membre de la Commission Nationale Descente

3.5 Sécurité

Au vu de la faible difficulté des parcours et de la sécurisation des parcours via un nettoyage des arbres et des branches susceptibles de gêner le passage des embarcations, les sportifs, les clubs et les encadrants sont responsables de la sécurité.

Toutefois, les membres de l'organisation positionnés au bord du bassin seront équipés de cordes de sécurité.

Après sa course, chaque concurrent doit attendre dans un contre l'arrivée du sportif suivant.

3.5 Débarquement et contrôle bateau (embarcation aux normes internationales)

Le débarquement est obligatoire en rive droite avant le pont pour effectuer le contrôle bateau et des équipements de sécurité.

Après avoir réalisé le contrôle, il est possible de débarquer en aval du vieux pont rive gauche (avant la micro-centrale) pour rejoindre le parking de la gare.

3.6 Vidéo et fiche chronométrage sectoriel

Les vidéos des courses et les fiches de chronométrage sectoriel seront disponibles pour l'ensemble des sportifs. Une personne sera en charge de transmettre les éléments sur un support apporté par le sportif après la compétition au gîte du vieux pont vers 17h30.

3.7 Suivi des athlètes

Les entraîneurs de la FFCK proposeront un suivi des athlètes (conseils, vidéo, entretien) et seront dans la mesure du possible et selon les niveaux de mise en liste, disponibles pour accompagner les athlètes dans leur projet de performance.

3 entraîneurs feront ces retours : Laetitia Parage, Frédéric Momot et Kévin Delmouly.

2 créneaux sont proposés mercredi 18 mars de 17h00 – 18h00 et jeudi 19 mars de 17h00 – 18h00

Pour prendre rendez-vous, contacter Kévin (06 67 73 22 70) Laetitia (06 17 85 60 54) Frédéric (06 25 13 05 32)

3.8 Plan de circulation

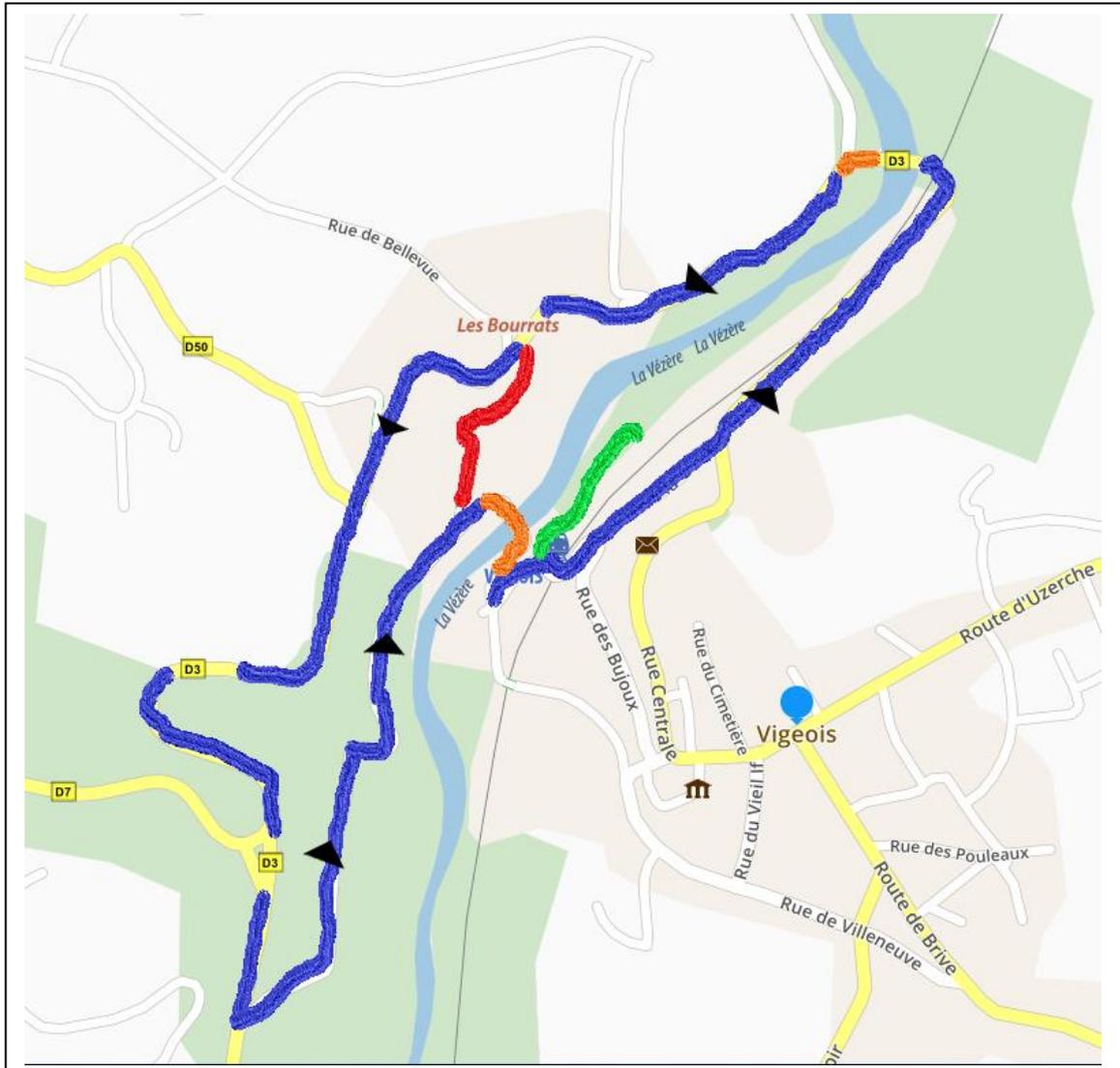
Au vu de l'espace très contraint des lieux d'embarquement et de débarquement il a été convenu un plan de circulation sur le site de Vigeois.

Le site du vieux pont sera accessible en mode « stop and go » pour récupérer les compétiteurs.

Le parking « longue durée » est situé au niveau de la gare de Vigeois.

Cf plan ci-après.

Sur le site de Gour Noir l'espace est aussi réduit comme vous le savez, nous invitons les encadrants à faire preuve de bienveillance pour que la circulation puisse rester fluide pour tous les participants.



- Sens de circulation
- « Stop and go » pour déposer et récupérer les compétiteurs
- Route fermée à la circulation
- Parking